

CT-AC / fonctions logistique : la CGT demande un arbitrage du cabinet

Vendredi 29 mars était convoqué le CT-AC d'Administration centrale où nous devions notamment voter pour le principe de rattachement des agents effectuant des fonctions de logistique au bureau de fonctionnement des services au secrétariat général. Sont concernés 25 agents répartis sur le Cabinet, le SG et les 3 DG : 11 chauffeurs, 6 agents d'accueil, 4 agents de logistique et de manutention, 2 gestionnaires de courrier, un responsable logistique et un gestionnaire de parc automobile.

Or, ça n'est pas le rôle du CT de voter pour ou contre un **principe**! Les représentants du personnel doivent s'exprimer sur des projets de service clairs et cohérents. La prérogative des CT est bien de voter un projet d'organisation des services, ni plus ni moins.

Nous avons donc demandé de retirer ce point pour avis, en attendant la **documentation complète** (organigrammes, fiches de postes, etc.) pour un **passage préalable en CHSCT**, comme le prévoit la circulaire du ministère de 2013.

La réaction du secrétaire général adjoint, président de l'instance, a été autoritaire et méprisante : bien qu'il ait transformé ce point pour information, il a annoncé qu'il transférerait un par un les agents afin de ne pas avoir à passer devant les instances de dialogue social.

Toutes les OS ont dénoncé ces pratiques inacceptables.

Devant autant de mépris de toutes les fonctions et missions de logistique et afin que cessent de tels agissements irréguliers, la CGT-Culture a demandé l'arbitrage du Cabinet.

Nous avons par ailleurs demandé au secrétaire général adjoint si le Ministre avait bien validé ce scénario unique du chantier « Logistique », qui fait partie des 10 chantiers de l' « Administration centrale stratège ». A cette question, il a sèchement et uniquement répondu : « j'ai un mandat ».

Nous attendons par conséquent une prise de position du Ministre, qui nous a maintes fois rappelé l'importance qu'il attache au dialogue social.

La CGT-Culture continue et continuera de défendre les personnels de ce ministère, et rappelle que d'une part, les agents ne sont pas des bouche-trous, au BFS comme ailleurs, et que d'autre part les projets d'externalisation et de transfert de certaines missions (même si le secrétaire général adjoint avance masqué sur ces sujets) sont aussi de la compétence du CT!